

## Comité de pilotage du 1<sup>er</sup> juillet 2025

### Relevé de conclusions

#### **Etaient présent.e.s :**

Sébastien Duenas – SUD Culture

Antoine Galvani – SNAM CGT

Guillaume Douat – SFA CGT

Frédéric Lapierre – SMA

Clément Auvergne – Scène Ensemble

Marine Dardant-Pennaforte – SYNDEAC

Ubavka Zaric – DRAC AURA

Mila Konjikovic – Région AURA

#### **1- Tour d'actualité**

**Clément Auvergne (Scène Ensemble)** prend la parole au nom de l'USEP-SV. Il remercie d'abord Marjorie Glas pour le travail réalisé. Elle quittera ses fonctions de coordinatrice du COREPS. Il rappelle également que Scène Ensemble est né de la fusion de Profedim et du SNSP : de nouveaux mandats de représentativité seront présentés à la rentrée. Il fait ensuite part de leurs interrogations concernant les financements publics. Il demande à la DRAC quels principes de répartition ont été adoptés sur les aides EAC en AURA, compte tenu des baisses annoncées. Il demande également ce qu'il en est des crédits non engagés dont dispose la DRAC. Il rappelle enfin que, concernant 2026, les échos sont inquiétants : il suggère qu'un rétroplanning soit mis en place pour éviter de se retrouver dans la même situation qu'en 2025. Côté Région, la dernière Commission Permanente s'est tenue fin juin. Il demande quels arbitrages ont été pris. Notamment concernant les festivals et les structures de formation. Il alerte également sur les politiques des départements : le Puy-de-Dôme a mis fin à son aide à la création, l'Allier a maintenu ses dispositifs mais avec des baisses. Cela interroge.

**Frédéric Lapierre (SMA)** fait part des questions qui remontent de la part des adhérents du SMA : tout le monde n'a pas eu de réponse sur les aides EAC de la DRAC. Il fait également état de phénomènes d'autocensure sur 2026 : beaucoup de structures ne tentent même plus les demandes de subventions de peur d'être retoquées. Il demande enfin ce qu'il en est du plan Mieux produire mieux diffuser et du plan ruralité. Il s'adresse ensuite à la Région. Celle-ci invite à se tourner du côté du mécénat la Région aurait-elle dans l'idée de créer un fonds de dotation (comme cela se fait à Reims) ou de mettre en place des avances de trésorerie dont le secteur a vraiment besoin pour faciliter la recherche de mécénat ?

**Ubavka Zaric (DRAC)** explique qu'un bilan chiffré 2024 détaillé a été transmis par les services de la DRAC aux organisations membres du COREPS. Le plan ruralité se poursuit mais aucun crédit nouveau n'a été affecté sauf pour les festivals. D'après les informations qui sont les siennes, le plan ruralité serait

de 60.000 euros pour la région sur festivals. Concernant la répartition des crédits, elle rappelle que le budget 361 a été ponctionné de 15%, ce qui représente environ 2,4 millions €. Sur ces 75% restants, s'est ajouté un gel de 8,8%. Ce qui a été priorisé, c'est tout ce qui était contractuel et notamment les enseignements artistiques ainsi qu'un certain nombre de projets (Education nationale, Culture et Santé, Culture et Justice, etc.). Tout cela nécessitera un retour chiffré pour montrer la logique qui a présidé aux arbitrages. Les réponses de rejet sur les projets EAC sont parties. 51% des crédits ont été engagés. 91% sur le programme 131. Concernant les crédits gelés, la DRAC espère bien entendu un dégel. L'inquiétude est globalement partagée : tout est dépensé au plus vite.

Concernant 2026, la DRAC n'a aucune visibilité. On parle de 40 milliards d'euros d'économie. Il y a eu 4 milliards cette année. L'instabilité politique pourrait à nouveau tout remettre en jeu. Un arbitrage serait idéal en début d'année.

**Clément Auvergne (Scène ensemble)** demande à la DRAC de faire remonter au ministère les conséquences de ces arbitrages tardifs. Même si la DRAC a bien joué le jeu d'engager des crédits en début d'année pour les plus fragiles, les équipes artistiques se sont trouvées en grande détresse en début d'année. Et de l'argent public parti en frais bancaires, c'est un désastre.

**Guillaume Douat (SFA CGT)** revient sur les chiffres du plan ruralité : 60.000 euros ont été fléchés sur les festivals, mais quelle est la dotation globale du plan ?

**Ubavka Zaric (DRAC)** répond que certaines dotations ont été décidées au national sur les fanfares, etc. ainsi qu'un plan sur les écoles d'art en ruralité. Le seul crédit réellement affecté (ie ne relevant pas de la valorisation) sera de 60.000 euros par région. Sur l'été culturel : un ajout de 120.000 euros a été réalisé au titre du plan Camping mais le budget de l'été culturel avait entre temps été divisé par deux. Le montant global s'élève à 720.000 euros.

**Mila Konjickovic (Région AURA)** rappelle que la Commission Permanente de la Région s'est tenue la semaine précédente. Ont été votées les aides au projet. Sur les 210-220 demandes reçues, ont été retenus 117 projets de création ainsi que quelques projets de recherche et de reprise pour un montant global de 528.000 euros. Le détail figure dans les rapports accessibles sur le net. 21 aides ont été votées pour le jeune public.

La Région a souhaité un renouvellement des compagnies aidées. L'objectif est de sortir de la logique du soutien annuel systématique pour un renouvellement territorial et sur les esthétiques. Ainsi, 60% des aides votées cette année bénéficie à des compagnies qui n'ont pas été aidées au cours des trois dernières années. Le ratio était de 50% l'année dernière. Pour financer, la Région demande des perspectives de diffusion solide. Beaucoup de dossiers étaient ainsi inéligibles : il manquait souvent des perspectives de diffusion (la demande est de 5 dates minimum) ou de coproducteurs ou d'autres financeurs publics (il faut au minimum un autre financeur). Aucune aide ne peut non plus être attribuée si les crédits précédents n'ont pas été épuisés.

**Marine Dardant-Pennaforte (SYNDEAC)** demande une comparaison avec les chiffres 2024. Le delta semble être de 60.000 euros par rapport à 2024. Où sont-ils passés ?

**Mila Konjickovic (Région)** confirme ce delta de 60.000 et invite à regarder le détail des délibérations 2024 et 2023. 588.000 € ont été votés en 2024 et 528.000 € en 2023.

Sur les compagnies conventionnées, le montant est passé de 710.000 euros à 588.500 euros. Ces montants ont été redéployés notamment sur Culture en territoire, passé à 900.000 euros. L'enveloppe dédiée aux festivals du spectacle vivant a aussi augmenté.

Concernant les structures de formations, leur financement a été reconduit à ISO depuis 2022 : une enveloppe globale de 613.600 € a été attribuée à l'école de la Comédie de Saint-Etienne, l'APEJH, Jazz Action Valence et Arc en cirque à Chambéry.

Concernant les festivals, un rapport est passé en juin pour 2,5 millions d'euros. 178 festivals ont été aidés. Les festivals du 4<sup>e</sup> trimestre seront passés en septembre. Il y a 4 commissions par an pour les festivals.

Sur la question du mécénat, cela a beaucoup été discuté dans le GT Politiques Publiques. La Région a compétence sur l'accompagnement du secteur économique. L'avance de trésorerie est un des leviers mais il ne peut être actionné que par la direction de l'économie. Il vise les entreprises industrielles, commerciales, artisanales. Ce levier ne peut pas être mobilisé à la direction de la culture. Elle échange régulièrement avec ses homologues à direction de l'économie. Ils ont eux-mêmes des difficultés à faire fonctionner leur service. Elle ne sent donc pas de vibration favorable en ce sens. Mais la demande sera remontée aux élus.

**Frédéric Lapierre (SMA)** rappelle que les structures du spectacle vivant sont des entreprises de droit privé, il n'est pas normal d'être mis en côté. La Région est la mieux placée pour aider à avancer. Il n'est pas possible de prendre des risques seuls, le secteur a besoin d'aide pour avoir le soutien d'entrepreneurs de la Région.

**Mila Konjikovic (Région)** considère que la proposition est séduisante et s'en fera le relais auprès des élus.

**Antoine Galvani (SNAM CGT)** souhaite aborder deux sujets principaux. Au national, le projet de réforme de l'audiovisuel public est tombé largement. La CGT s'en réjouit, même si la réforme n'est pas complètement enterrée. Ce qu'on mesure le plus en termes de baisse d'emploi, c'est dans l'audiovisuel privé. Avec les projets de réforme, les sociétés liées à France Télévisions engagent moins de tournages. La CGT pense que Rachida Dati doit partir, elle est fragilisée par ses mises en examen, sa politique est conduite à l'aveugle. Le secteur a besoin d'un ministre qui défende le secteur notamment face aux baisses dans les Collectivités territoriales.

Il continue son intervention par la lecture d'un communiqué de la CGT Spectacle qui concerne le comité de pilotage du COREPS Pays de la Loire et qui s'intitule « Arrêtons la parodie du dialogue social dans les COREPS » (voir en annexe du présent document).

Antoine Galvani demande des moyens financiers et humains pour les syndicats salariés dans leur participation aux COREPS. Il rappelle enfin que, si le COREPS AURA fonctionne bien (avec celui d'Occitanie) il s'organise dans une logique descendante où on vient prendre les informations. Il n'y a pas de concertation réelle car les élus ne sont pas autour de la table. Il souligne également un manque de cohérence entre les plans mêmes portés par le ministère de la Culture.

Il revient enfin sur le travail entamé sur la diversification des financements et qui revient à apprendre aux entreprises de spectacle de se passer de l'argent public. Il alerte sur ce point et demande plutôt l'organisation d'une journée de concertation avec les élus.

**Sébastien Duenas (SUD Culture)** fait un point sur l'actualité des mobilisations : des rendez-vous sont prévus en Avignon avec une mobilisation le 5 juillet, puis un meeting le 6 juillet au cloître St Louis. Il fait part des inquiétudes du secteur sur la liberté de création et de programmation. Il espère que le ministère de la Culture sera fort face à cela. Concernant SUD Culture, les dernières élections professionnelles lui ont permis une petite percée électorale. SUD culture est désormais représentative dans presque toutes les conventions collectives de la culture. Le syndicat a besoin de forces au national, et donc moins de monde sera disponible dans les COREPS. SUD privilégie les instances de négociation. C'est du temps bénévoles et va venir interroger la continuité de SUD au sein du COREPS AURA.

**Ubavka Zaric (DRAC)** rappelle que Juliette Ment a été nommée et a la charge de la liberté de création au sein du ministère. Elle travaille notamment sur les outils juridiques à mobiliser pour se prémunir des attaques à la liberté de création. Un pacte de solidarité sur le sujet a été présenté par le DRAC en CLTC il y a une dizaine de jours.

**Frédéric Lapierre (SMA)** salue le fait que Juliette Ment a pris les choses à bras le corps suite à la décision du département de l'Isère de désubventionner un festival.

**Clément Auvergne (Scène ensemble)** revient sur la lecture du communiqué de la CGT qui fait ressortir l'idée de la fin du consensus sur une politique culturelle partagée. C'est ce qui ressort dans les atteintes à la création. On observe une volonté d'intervention dans les programmations artistiques pas seulement les rangs de l'extrême droite.

## 2- Organisation des activités du COREPS à l'automne 2025 et notamment journée de concertation

Marjorie Glas rappelle les travaux en cours au sein des différents groupes de travail.

### ➤ GT Politiques publiques :

Un travail a été débuté sur la diversification des financements avec la volonté de creuser les bonnes pratiques. Dans cette perspective, ont été retenues les idées suivantes :

- Inviter le DAC de Reims pour parler du fonds de dotation créé par la ville
- Inviter Opale pour son expertise sur modèles socio-économiques

Le groupe projette également de travailler sur la transition écologique

Il a été également demandé l'organisation d'une journée de concertation à l'automne des DAC et des élus de la région.

### ➤ GT Emploi Formation :

Plusieurs axes de travail ont été définis pour l'automne :

- Identifier les lieux du travail illégal en AURA en partenariat avec la DREETS
- Echanger autour du conditionnement du prolongement des mandats des directions avec les collectivités territoriales et la DRAC
- Continuation des travaux avec les établissements d'enseignement supérieur en vue de la création d'un vademécum des bonnes pratiques sociales à destination des étudiants sortant d'école

➤ **GT festivals**

L'étude a été publiée. Un commentaire de l'étude pourra être proposé par les organisations syndicales si elles le souhaitent. Une prochaine réunion est prévue en octobre pour un bilan des festivals d'été.

**Antoine Galvani (SNAM CGT)** réagit aux éléments énoncés par Marjorie. La CGT ne voit plus l'intérêt du GT festivals, à l'exception de l'étude qui est intéressante. Le GT Emploi Formation porte trois chantiers très importants. La CGT pousse pour une convention régionale de lutte contre le travail illégal mais est d'accord pour travailler à identifier les endroits du travail illégal dans un premier temps. Cela devrait aider à avancer vers une convention régionale. Au SNAM AURA, une cellule interne travaille sur le sujet : des pratiques illégales ont été identifiées dans plusieurs lieux, notamment à la Clef de voûte. Le syndicat aurait besoin d'un soutien et d'un accompagnement, ce que permettrait une convention régionale. Concernant enfin le GT Politiques publiques, sur la question de la diversification des financements, la CGT considère qu'il est dangereux de s'engager sur cette pente. D'autant qu'on avance vers une mise sous tutelle de la culture des puissances de l'argent. Il ne s'agit pas d'être contre le secteur privé par principe, mais le secteur a surtout besoin d'avancer sur redéfinition du service public et de sa défense. Il appelle à travailler sur la question de concentration. Il se dit enfin d'accord pour aborder les enjeux de la transition écologique.

**Clément Auvergne (Scène ensemble)** propose à son tour ses retours.

Concernant le GT Politiques Publiques, il rappelle que l'USEP-SV avait demandé un ordre du jour comprenant trois points systématiques :

- Un point sur l'état des baisses de subventions
- Les conséquences des baisses de subventions sur l'emploi et les salaires
- L'élaboration de préconisations concrètes et opérationnelles

Sur ce point, **Marjorie Glas** rappelle que cet ordre du jour a été proposé dès la publication du courrier de l'intersyndicale, mais cela n'a suscité aucune réaction des organisations syndicales qui n'ont pas du quoi faire de ces chiffres. Il faut donc réfléchir en amont aux chiffres attendus et à quoi faire de ces chiffres.

**Clément Auvergne (Scène Ensemble)** continue. Sur la question de la diversification des financements, il considère que ce ne doit pas être une façon pour les pouvoirs publics de se défaire en effet. S'agissant du GT Emploi formation, tous les points sont passionnants. Il attend impatiemment les échanges sur la question des bilans sociaux attendus pour le renouvellement des mandats. Enfin, s'agissant du GT Festivals, Marine Berthet, qui siège au nom de Scène Ensemble, souhaite qu'il continue.

**Frédéric Lapiere (SMA)** revient sur la question de la diversification des financements : la question posée parce que le SMA considère que cette question doit être accompagnée. Mais ils sont bien conscients que ça doit être marginal. Il se dit favorable à l'organisation d'une journée de concertation. Également à travailler la transition écologique. Concernant le GT Emploi Formation, la question relative à la conditionnalité par rapport à un bilan social paraît évidente mais cela n'est pas fait ! Enfin, sur le GT Festivals, il ressort qu'il n'est pas ultra productif mais qu'il s'agit d'un endroit important et nécessaire, qui croise beaucoup d'esthétiques. La récurrence pourrait se réduire.

**Ubavka Zaric (DRAC)** explique que sur la question de la conditionnalité, des choses sont remontées pour inclure le bilan social comme pièce d'évaluation demandée à la fin du mandat. Il faudra discuter de ce qui est concrètement possible. Elle fait part de la réserve de la DRAC sur l'organisation d'une journée de concertation avec les collectivités locales compte-tenu du calendrier pré-électoral.

**Clément Auvergne (Scène Ensemble)** comprend ces scrupules mais trouve ça dommage. Il y a tellement d'enjeux dans ces municipales. Chaque organisation va organiser sa manière de dialoguer avec futurs élus. On va perdre en concertation.

**Antoine Galvani (CGT)** dit entendre le problème de la réserve pré-électorale. Mais on est déjà en train de glisser. Il y a un enjeu fondamental à repenser ce qu'est le service public de la culture, défendre des compétences obligatoires, ça doit être mené aujourd'hui, avant l'échéance des municipales qui vont redéfinir les politiques publiques. Comment sauvegarder un écosystème culturel là-dedans ?

**Ubavka Zaric (DRAC)** se demande quelle collectivité pourrait répondre favorablement à ce type de réunion dans ce type de période ?

**Guillaume Douat (SFA CGT)** considère que la concertation doit être très ouverte. Avec les sortants, les restants. Si les municipalités sont sous obligation de réserve, les autres collectivités peuvent être invitées.

**Marine Dardant-Pennaforte (SYNDEAC)** considère qu'on en parle depuis longtemps et qu'il faut le faire !

**Marjorie Glas** ne pense pas que le COREPS puisse l'organiser sans l'accord de la DRAC.

**Ubavka Zaric (DRAC)** se dit que ce pourrait être organisé dans le cadre de la plénière avec des élus invités. Mais la proposition d'ordre du jour devra être validée en amont par la DRAC et la Région.

**Antoine Galvani (CGT)** fait part de ses réserves sur la plénière. Il pense que, pour cette dernière, il faut rester sur le format d'une séquence dédiée. Concernant la concertation proposée à l'automne, si les élus le peuvent être mobilisés, les partis pourraient l'être.

**Ubavka Zaric (DRAC)** considère que le COREPS ne peut pas être la résonance des partis politiques.

**Clément Auvergne (Scène Ensemble)** suggère que soient reçus des élus locaux en exercice et des élus locaux candidats.

**Mila Konjicovic (Région AURA)** rappelle l'utilité du COREPS, instance dans laquelle certains sujets ont été concertés, au titre, par exemple, de l'appel à projet Culture en territoires. Le COREPS donne matière à échanger, à concerter, permet de faire remonter les analyses auprès des élus. Il ne sert pas à rien.

**Clément Auvergne (Scène Ensemble)** appelle à solutionner cette question de la réserve pré-électorale. Faire quelque chose en opposition avec la DRAC n'est pas le but. A l'automne, la plénière se fera en novembre ou décembre. La seule solution qui reste est l'intersyndicale.

**Guillaume Douat (SFA CGT)** suggère que la concertation pourrait se faire uniquement avec les échelons qui n'auront pas d'élections dans les années à venir.

### **3- Réduction du nombre de groupes de travail et défraiement ou rémunération des représentants syndicaux**

**Antoine Galvani (SNAM CGT)** fait part d'un nouveau courrier qui a été transmis par la CGT qui fait suite au refus lors du dernier Comité de Pilotage de supprimer le GT Festivals. Y est notamment pointé l'absence de délégation syndicale pour les intermittents du spectacle. Le courrier souligne également le manque de financement des COREPS et appelle à canaliser le temps consacré aux COREPS et de le rendre efficace. Antoine Galvani s'adresse à la FESAC : les accords du 27 octobre avaient permis des échanges sur les droits syndicaux des intermittents : il y a besoin de discussions en interbranche sur ces sujets.

**Marjorie Glas** explique que cette problématique est partagée par les autres COREPS

La réunion se termine par le rappel de la tenue d'élections au sein des différents collèges du COREPS à l'automne et qui permettront d'élire un comité de pilotage renouvelé, prenant en compte les nouveaux équilibres en termes de représentativité syndicale.

## **ANNEXE : Communiqué de la CGT Spectacle :**

### **Arrêtons la parodie du dialogue social dans les Coreps**

#### **Soutien à nos camarades des pays-de-la-loire**

Nos secteurs du spectacle vivant, des arts visuels, de l'audiovisuel, du cinéma, de l'enseignement artistique sont touchés de plein fouet par des coupes budgétaires massives qui s'additionnent ces derniers mois. Certains de ces secteurs étaient déjà fragilisés depuis plusieurs années, les structures et travailleur·euses en grande difficulté, avec un besoin primordial de moyens supplémentaires pour continuer à créer la culture que nous voulons transmettre et que nous défendons et à vivre des métiers que nous avons choisis et que nous aimons.

Les suppressions drastiques des budgets culture, tant au niveau du ministère que des collectivités territoriales massacrent nos professions et constituent en réalité un plan de licenciement massif catastrophique pour des travailleur·euses déjà confronté·es à la précarité. Licenciement massif mais invisible car la plupart des entreprises de notre secteur sont des petites voire des très petites entreprises. Il s'agit d'environ 700 suppressions d'équivalent temps plein en à peine un an, soit 1,275 millions d'heures travaillées envolées et des milliers de vies professionnelles gravement déstabilisées.

Nos différentes régions ne sont pas toutes touchées dans les mêmes proportions ; certaines le sont très profondément et nombreuses sont celles où les levers de rideaux se réduisent, où les structures ferment peu à peu et où le mode survie est devenu la règle pour nos camarades, qui plongent de plus en plus dans la pauvreté.

Nous avons de nombreuses fois dénoncé ces mesures de destruction de nos secteurs, grâce aux interventions des personnes mandaté·es par la Cgt Spectacle lors des réunions dans les différents Comités régionaux des professions du spectacle\* (COREPS) mais aucun des interlocuteurs (régions, DRAC, collectivités...) n'a daigné nous répondre, renvoyant tout au mieux la balle au gouvernement. La ministre de la Culture Rachida Dati affirme, elle, que ces décisions relèvent uniquement de la responsabilité des collectivités territoriales.

Une initiative inter-syndicale, composée des syndicats de salarié·es et des organisations employeuses de la Région des Pays-de-la-Loire a décidé de quitter la plénière du COREPS qui se tenait le 25 juin 2025, pour dénoncer la rupture du « consensus autour de la question culturelle ». L'espace de dialogue et de concertation qu'est censé constituer le COREPS devrait, particulièrement en ces moments extrêmement difficiles pour nos secteurs, permettre à « la parole des professionnel·les et de leurs organisations syndicales d'être respectée et surtout prise en compte et pouvoir être suivie d'effets ».

Mandaté·es Cgt Spectacle dans les différents COREPS, nous y portons la voix de notre Fédération et de ses syndicats pour soutenir l'initiative de nos camarades des Pays-de-la-Loire et dire qu'en effet il existe « une contradiction fondamentale et insultante » entre les « décisions politiques, leurs conséquences

sur nos métiers, sur nos salarié·es et sur nos organisations » prises par cette Région et la responsabilité qu'elle exerce au sein du COREPS.

Nombreuses sont nos régions et autres collectivités territoriales, à souffrir de telles attaques et nous ne pouvons qu'exprimer notre lassitude de devoir employer notre temps militant, un temps bénévole pour la grande majorité d'entre nous qui ne bénéficions pas de droit syndical, dans des échanges trop souvent vains pour notre cause et qui n'aboutissent à aucune amélioration de notre situation.

En attendant, nous disparaissions et avec nous cette culture tellement nécessaire pour s'opposer à l'extrême droite, aux mensonges et aux fausses informations qu'elle propage de plus en plus dangereusement, au moment où ses figures assument désormais mener une bataille culturelle en faveur des idées réactionnaires. Nous craignons le pire.

Depuis la mobilisation historique de 2003, nous avons lutté pour la mise en place des COREPS partout en France. Le dialogue social de proximité est nécessaire et doit pouvoir permettre des avancées pour les salarié·es, les publics et les entreprises du secteur culturel en étant au plus près du terrain.

Nous constatons pourtant que le manque de reconnaissance des organisations de salarié·es rend les instances inefficaces à bien des endroits.

Nous exigeons que notre parole soit respectée et entendue partout où elle est portée et notamment de pouvoir intégrer aux ordres du jour les sujets qui nous concernent. Nous exigeons des moyens, financiers et humains, pour pouvoir pleinement exercer nos mandats.

Nous savons l'urgence d'agir pour sauver nos secteurs et défendre des services publics des arts et de la Culture égalitaires, qui bénéficient à toutes et tous.

Nous soutenons la démarche de nos camarades des Pays-de-la-Loire et espérons qu'elle provoquera un sursaut qui rétablira, dans toutes les régions où cela est nécessaire, un dialogue social faisant des travailleur·euses de vrai·es acteur·rices des politiques culturelles locales.

Paris, le 26/06/2025.